

## Les Parkings Source d'Énergie

**Coût Qualité Fiabilité Délais** session 3

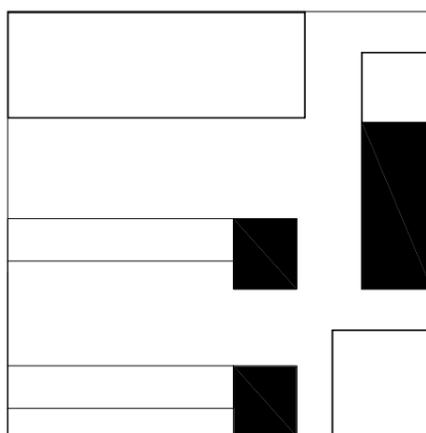
Ministère du Logement - Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire - Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature - Plan Urbanisme Construction Architecture

**Concevoir en Quintet des Formes Durables**

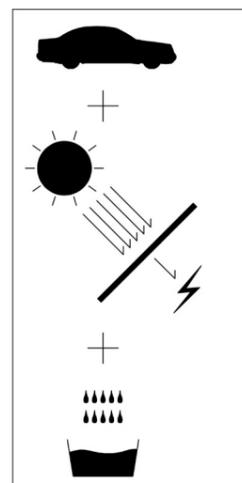
Architecte mandataire : Dauphins Architecture  
 Assistance maîtrise d'ouvrage : Centre technique BBC  
 BET structure : Batitecte Structobois  
 BET thermique : BE Vivien  
 Industriel bois : Sippa Hazera

22

Situation des piles sur l'îlot 60x60 m



Principes



La pile (silos à voitures) est associée aux logements, qu'ils soient individuels, intermédiaires ou collectifs.

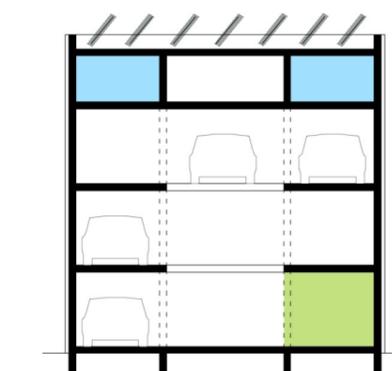
Elle permet de maîtriser la consommation d'énergie, et de gérer le stationnement. Ainsi, des panneaux photovoltaïques installés en façade sud et sur le toit, complètent ceux présents dans les logements. Ils servent, soit à alimenter les éclairages communs et le système de stationnement, soit à capter l'énergie ensuite revendue à EDF, procurant un gain financier pour le bailleur social.

Des réservoirs d'eau permettent la récupération, puis le retraitement des eaux destinées aux sanitaires, aux machines à laver, ainsi qu'aux espaces verts. En outre, une chaufferie au gaz (agrémentée d'un jardin communautaire en R+1), est associée aux piles des logements collectifs, offrant de réelles économies d'énergie. Selon le système japonais des silos, les stationnements sont mutualisés à l'intérieur de la pile. Les logements individuels et intermédiaires (chauffés de manière individuelle), abritent des locaux vélos au rez-de-chaussée.

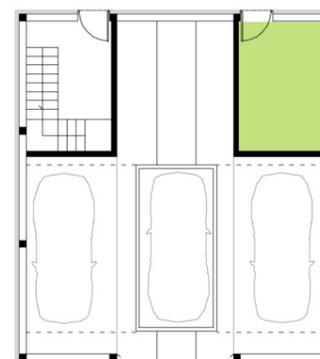
L'apport de la pile est primordial, en termes de maîtrise de consommation et de prise de conscience collective.

Légende

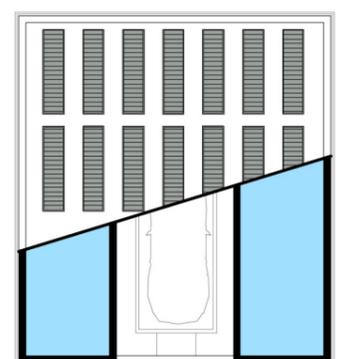
- réservoirs
- panneaux photovoltaïques
- local 2 roues



Coupe 1/200



Plan RDC 1/200



Plan toiture 1/200